

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à
la salle du conseil de Collonges, en mairie, le :

**Mardi 21 février 2023
à 20h**

ORDRE DU JOUR

1°) Approbation du PV du conseil municipal du 6 décembre 2022

2°) Délibérations :

- 2.1°) G3F : demande de garantie d'emprunt
- 2.2°) Création d'un poste de rédacteur
- 2.3°) Rénovation des points lumineux
- 2.4°) Les cloches de l'église : délibération de principe
- 2.5°) Ascenseurs de l'école primaire-bibliothèque et du centre de loisirs : contrat de maintenance
- 2.6°) Rénovation de la gendarmerie : surloyer « B12 » (sous réserve)
- 2.7°) EHPAD : retrait de la délibération du 17/11/2022

3°) Points divers